



La Vie CGT en Territoires

Départements, Bassins d'emplois, Régions

n° 14 du 27 juin 2013

Edito

Assemblées Générales et Congrès Passer des débats... à l'action

Philippe MARTINEZ
Secrétaire Général de la FTM



La direction fédérale a débattu et décidé d'aller aux débats avec les militants et les syndiqués, afin de discuter concrètement des interrogations et des difficultés que nous rencontrons dans les entreprises.

A ce jour, nous avons tenu plus de 160 AG ou congrès, dans les syndicats ou les territoires, réunissant ainsi près de 3 000 camarades. Cette démarche est appréciée de tous et permet des débats larges et divers.

Ainsi, de nombreux sujets sont abordés autour de questions comme les accords de compétitivité, les salaires et le « coût » du travail, l'emploi, la retraite, etc. Au-delà des questions revendicatives et de nos argumentaires, des attentes se font entendre sur le besoin d'agir ensemble et rapidement. Le mécontentement est profond même si des doutes subsistent sur la possibilité de faire autrement. Des critiques existent parfois sur la capacité de la Fédération à proposer des initiatives concrètes. Aucun sujet n'est tabou et ne doit l'être.

Car l'immense majorité des camarades est

en recherche de solutions communes et partagées dans le souci d'être efficaces. La conférence sociale qui vient de s'achever, nous conforte dans l'idée que l'action collective est une nécessité. Rien n'a changé depuis un an. L'austérité et la rigueur restent d'actualité. Si le MEDEF et le gouvernement ont échoué dans leur volonté d'isoler la CGT, leurs intentions restent les mêmes. Faire porter par les seuls salariés et retraités, le poids de la crise et leurs exigences de rentabilité financière.

Si nous devons dénoncer les mauvais projets du « camp d'en face », il y a nécessité de mettre en avant nos propres exigences en matière d'augmentation de salaires et de paiement des qualifications, dans le domaine de l'emploi ou de la protection sociale.

Les camarades de la filière aéronautique ont estimé à 150 000, le nombre d'emplois à créer pour maintenir les savoir-faire, combattre la précarité et améliorer les conditions de travail.

L'initiative en Mécanic Vallée autour du

barrage Rédenat, ou de la fabrication des drains à Brive ont mis en avant des projets offensifs et favorisant les convergences entre différentes professions.

N'est-ce pas ce type d'initiatives qu'il faut démultiplier ?

Etre offensifs et ambitieux, c'est refuser de se laisser enfermer dans des logiques patronales et proposer des alternatives avec un contenu industriel et social. Telle est la teneur de nos débats.

C'est cela qu'il faut transformer en luttes massives.

La Confédération a décidé d'avoir une rentrée de luttes en proposant plusieurs meetings dans différentes villes de notre pays, la première semaine de septembre, et de fixer d'ores et déjà une journée nationale d'actions à la suite. Celle-ci aura certainement lieu le 10 ou le 12 septembre. Cela doit être un premier rendez-vous de mobilisations qui ne doit pas rester sans lendemain.

Le Journal des Territoires

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

Case 433
263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

☎ : 01 55 82 86 26

☎ : 01 55 82 86 53

http://www.ftm-cgt.fr

Rubrique :

La Métallurgie dans les Territoires

@: territoires@ftm-cgt.fr

Directeur de publication : A.Hébert
Maquette : V.Mickno-Simon



Sommaire

Sommaire	• Edito	page	1
	• Activités dans les Territoires	pages	2-3
	• <i>Enquête sur le fonctionnement des CPREFP</i>		
	• <i>La Représentativité syndicale</i>		
	• <i>Conférence régionale IDF du 4 avril</i>		
• <i>Conférence régionale Champagne-Ardenne du 7 juin</i>			
• Les Territoires	pages	4-5	
• <i>Réunion des Régions du 15 mai</i>			
• <i>Agenda des Territoires</i>			
• <i>Adhésions nouvelles</i>			
• Les négociations dans la branche - n° 1	page	6	
• Restructuration des ADEFIM			
• Interviews	page	7	
• <i>MECAVAL le 8 juin à Redenat</i>			
• <i>AG de l'USTM 38 - Isère le 6 juin à Grenoble</i>			

Une enquête, sur le fonctionnement des CPREFP, en cours de réalisation



Joëlle JONQUIERES
Chef de projets Etudes - Emergences



A la demande de la FTM, le cabinet Emergences effectue une enquête sur le fonctionnement des CPREFP afin de dégager ressorts et freins à l'implication de la CGT, et tenter d'outiller les mandats dans ces instances.

Avec le soutien financier du Fonds Social Européen, Emergences pilote un projet triennal qui doit aboutir à la publication d'un guide pratique sur le dialogue social territorial. Sont ainsi réalisés par le cabinet, une dizaine d'accompagnements, visant à collecter les expériences et matériaux nécessaires. L'enquête sur les CPREFP a lieu dans ce contexte.

La FTM et le cabinet Emergences ont dessiné ensemble les grandes lignes de cette enquête. Une dizaine d'entretiens sont en cours de réa-

lisation, auprès de militants siégeant dans des CPREFP sur différents territoires. Ces entretiens ont pour but de recueillir des données concernant le fonctionnement des CPREFP : respect des règles définies par la convention, relations internes et rapports de pouvoir, recueil et traitement des informations utiles, échanges et remontées vers la CPNE et vers les instances syndicales, besoin de formation du mandat, etc.

Dès la mise en route des CPREFP, des revendications ont émergé dans les territoires, révélant des problèmes cruciaux et la nécessité de réaliser un pré-diagnostic.

Pour Emergences, l'enjeu est double : apporter à la FTM quelques éléments pour la mise en œuvre d'une réflexion sur le rôle et les



missions des CPREFP, la mise en cohérence des CPREFP et de la CPNE, l'information et la formation des délégués ; recueillir des témoignages sur un lieu de concertation où les enjeux sont forts, notamment en raison du renforcement des compétences territoriales en matière d'emploi et de formation professionnelle prévu par l'acte III de la décentralisation.

Les conclusions de l'étude seront présentées, par Emergences, dans les locaux de la FTM, le 17 octobre 2013.

Représentativité syndicale : les territoires bientôt fixés



Aurélie DEVAUX MAHOUT
Conseillère Fédérale
en charge des questions juridiques

Le 29 mars dernier, le Ministère du travail dévoilait la représentativité au niveau national interprofessionnel, mesurée à partir des résultats des élections professionnelles, TPE et chambres d'agriculture.

A cette occasion, les résultats de nos champs conventionnels territoriaux ont été transmis.

La CGT est présente partout, mais à un niveau variable. Ainsi dans une quinzaine de territoires, nous faisons moins de 30% ce qui nous empêche de signer seuls un accord. A l'inverse, on obtient plus de 50% des suffrages dans 14 territoires, ce qui permet à la CGT non seulement de signer seule mais aussi de s'opposer seule à un avenant ou accord signé par d'autres organisations syndicales. Un moyen de peser différemment dans le rapport de force avec l'UIMM.

Les résultats définitifs doivent être publiés par arrêté courant juin mais plusieurs questions se posent d'ores et déjà :

- Il n'est pas certain que le Ministère fixe la représentativité des organisations syndicales au niveau national dans la métallurgie (par agrégation des résultats territoriaux) ce qui empêcherait la négociation des accords nationaux ;
- Certaines chambres patronales (ex : le Finistère) contestent la prise en compte de résultats d'élections professionnelles dans le champ de la convention collective de la région parisienne alors que les établissements, qui appliquent ce texte, n'y sont pas géographiquement implantés (ex : DCNS Brest, Thalès Brest).

Enfin, tous champs confondus du ressort de la fédération, la CGT obtient un peu plus de 250.000 voix. A comparer à nos 65.000 syndiqués pour fixer notre marge de progression !



Réunion des régions du 15 mai 2013 à Montreuil



Alain HEBERT

Conseiller Fédéral en charge de l'Animation des Territoires
Animateur du Collectif Mécanic Vallée
Animateur du CCM 12/46



Bonne participation pour une rencontre avec un ordre du jour en 3 grands points :

- L'actualité en régions et dans nos territoires
- L'analyse de la représentativité
- Le rôle des régions dans l'acte 3 de la décentralisation, et l'importance de travailler en convergence avec l'interpro et nos comités régionaux

Notre activité dans les Territoires :

- Nous avons l'impératif besoin de renforcer l'aide fédérale, pour réduire les inégalités entre territoires,
- Nous avons aussi à veiller à la cohérence de nos activités fédérales et notre activité régions,
- La formation professionnelle est un enjeu majeur en régions, pour le maintien et le développement de nos emplois.

Représentativité : une CGT 1ère organisation syndicale, à l'offensive, dans les négos !

- Nous avons, dans toutes nos régions, un réel potentiel pour renforcer notre organisation !
- Dans nombre de départements et régions, nous sommes les seuls à pouvoir signer des accords (+ de 30%). Et là, où nous faisons plus de 50%, nous pouvons nous opposer aux reculs sociaux.

Le rôle des régions dans l'acte 3 de la décentralisation et l'importance de travailler en convergence avec l'interpro et nos comités régionaux

- Dès que possible, nous proposerons d'organiser une journée d'étude sur ces questions pour nos animateurs en territoires.

Nous poursuivons notre objectif :

- **Renforcer et multiplier nos animations régionales**
en tissant un réseau d'USTM de plus en plus dense

Former tous nos Animateurs en Territoires reste notre priorité !



L'AGENDA 2013/2014

Ne tardez pas !
10 places disponibles
pour
le stage des Territoires
du 20 au 24 janv 2014
à Courcelle

Réunions des Territoires	Conférences régionales
<ul style="list-style-type: none"> • USTM et régions <ul style="list-style-type: none"> • <i>mercredi 3 juillet à Montreuil</i> • Régions + Collectif <ul style="list-style-type: none"> • <i>mercredi 18 et jeudi 19 septembre à Paris</i> • Membres des CPREFP + Collectif <ul style="list-style-type: none"> • <i>jeudi 17 octobre à Montreuil</i> • Stages Territoires à Courcelle <ul style="list-style-type: none"> • <i>du 25 au 29 novembre 2013</i> • <i>du 20 au 24 janvier 2014</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Région Normandie <ul style="list-style-type: none"> • <i>jeudi 10 octobre 2013 à Dives S/Mer</i> • Région Pays de La Loire <ul style="list-style-type: none"> • <i>mardi 5 novembre 2013 à Angers</i> • Région Languedoc-Roussillon <ul style="list-style-type: none"> • <i>jeudi 07 novembre 2013</i> • Région Bourgogne <ul style="list-style-type: none"> • <i>jeudi 21 novembre 2013 à Dijon</i> • Région Centre <ul style="list-style-type: none"> • <i>mercredi 27 novembre 2013</i> • Région Aquitaine <ul style="list-style-type: none"> • <i>mercredi 11 décembre 2013</i> • Région Poitou-Charentes <ul style="list-style-type: none"> • <i>lundi 17 février 2014</i> • Région Picardie <ul style="list-style-type: none"> • <i>1er semestre 2014</i>

La Vie Syndicale - Adhésions nouvelles au 27 juin 2013

<p>Nbre de Départements : 60 Nbre de Syndicats : 478 Nbre de Bases Nouvelles : 13 Nbre d'OE : 1 752 Nbre de Techniciens : 201 Nbre d'IC : 77 Nbre d'UFR : 154</p>	<p>Nbre total d'Adhésions</p> <p>2 184</p> <p>dont</p> <p>20 femmes</p> <p>07 jeunes</p>
--	--



Les négociations dans la branche - n° 1



Boris PLAZZI

Membre du Bureau Fédéral

Actuellement, 2 thèmes font l'objet de négociations dans la Métallurgie et doivent se conclure par des accords avant la fin de l'année 2013.

Il s'agit de l'accord « **contrat de génération** » et celui sur « **la complémentaire frais de santé** ».

L'accord contrat de génération a un triple objectif :

- Améliorer l'accès des jeunes à un emploi en CDI (jeunes – 26 ans, ou - 30 ans en situation de Handicap),
- Maintenir l'emploi des seniors,
- Assurer la transmission des savoirs et des compétences.

L'accord de branche s'appliquera pour les entreprises de 50 à 300 salariés.

Les propositions revendicatives de la Cgt :

- Que l'accord permette l'embauche des jeunes, y compris par l'alternance,
- Valoriser les métiers au sein de l'entreprise, par une réelle prise en compte des salaires, des conditions de travail, de la reconnaissance par la qualification, des diplômes, des savoirs et des compétences, de la durabilité des emplois et des perspectives de déroulement de carrières,
- L'augmentation des contrats en alternance, avec des embauches à la clé,
- La prévention nécessaire de la pénibilité, pour permettre à chacun de finir sa carrière en bonne santé, mais aussi la reconnaissance des expositions antérieures et leur réparation.

rieures et leur réparation.

Le thème de la complémentaire frais de santé n'a pour le moment pas fait l'objet de négociations à proprement parlé.

La récente décision du Conseil constitutionnel remettant en cause une disposition essentielle qui permettait aux organisations syndicales, patronales et salariés de négocier des régimes collectifs de frais de santé en désignant un organisme assureur vient ralentir le processus de négociation. Selon la CGT cette décision met le « marché des frais de santé » à la portée des assureurs du patronat et des courtiers. La 1ère réunion de négociation aura lieu le 15 juillet prochain.

Restructuration des ADEFIM



Claude VEN

Conseiller Fédéral

en charge de la Formation Professionnelle

Plusieurs UIMM régionales ont inscrit à l'ordre du jour de la prochaine CPREFP, la régionalisation des ADEFIM.

Pourquoi cette modification et quelle incidence ?

Les ADEFIM (Associations de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie) **sont des créations de l'UIMM**. Elles sont actuellement au nombre de 54, implantées sur l'ensemble du territoire. Elles assurent, dans le cadre d'une convention, la mise en œuvre des décisions de l'OPCAIM. Elles sont financées par celui-ci, mais ne sont pas paritaires et ne reconnaissent comme seul interlocuteur que les directions d'entreprises. Elles ont en charge, dans le cadre des CPREFP, l'information des partenaires sociaux sur les dispositifs et actions de formations effectués ou en cours de réalisation.

Aujourd'hui, le développement de la compétence des régions sur la formation professionnelle incite l'UIMM à redimensionner ces outils pour répondre aux nouveaux enjeux et peser politiquement.

Cinq régions sont déjà organisées en une seule ADEFIM : Auvergne, Limousin, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et tout dernièrement Alsace. Quatre autres sont complétées par plusieurs antennes territoriales : Bretagne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Languedoc-Roussillon.

Questions :

Quelle efficacité de proximité si l'outil s'éloigne du terrain en réduisant ces implantations ?

Le principe d'une seule ADEFIM, quel que soit le tissu industriel, répond-t'il aux besoins spécifiques de chaque région ?

Quelle incidence sur les personnels, les locaux, le matériel actuellement en activité et doit-on s'attendre à des économies de gestion ?

Y a-t-il évolution des missions ?

Est-ce un schéma favorable à l'entrée du paritarisme ?

Dans le cadre des ces transformations, l'OPCAIM ne doit-il pas revoir ces conventions ?

Il faut exiger à ces interpellations des réponses claires et argumentées. Car, si les ADEFIM sont des entités patronales, elles sont avant tout des outils pour les entreprises et leurs personnels. Les organisations syndicales de salariés doivent être partie prenante de toute transformation.

MECAVAL

le 08 juin à Rédenat



Fabrice MERIGOUX

Délégué syndical
chez Renault Trucks ES - Limoges

Dans le cadre des projets revendicatifs défendus par le Collectif Mécanic Vallée, tu as participé à l'initiative du 08 juin 2013, avec notamment la visite des ateliers de la SNCF, où sont construites et entretenues les draines.

Quelles réflexions tires-tu de cette visite ?

Avant d'assister à la visite des ateliers de l'EIV Quercy Corrèze, je n'avais pas d'idées concrètes de ce que j'allais voir. Ce n'est que par la suite, en avançant au fur et à mesure dans les ateliers, qui d'ailleurs sont très bien équipés, que j'ai compris tout l'intérêt et la nécessité d'une telle démarche.

En effet le but de cette visite était de démontrer la possibilité de travailler en coopération sur un marché de 127 moteurs.

Premièrement, du point de vue du simple opérateur de montage de Renault Trucks LIMOGES Echange Standard, le fait de voir le fruit de notre travail (moteurs) ailleurs que sur notre site, en action sur des engins SNCF, qui de plus est un client historique et régionalement proche, est quelque chose de très enrichissant et valorisant.

Deuxièmement, d'un point de vue syndical, il est important de réaliser les possibilités de création d'emplois dans une région déjà beaucoup touchée par la désindustrialisation,

si de telles coopérations inter-entreprises voyaient le jour et se développaient sur d'autres secteurs d'activité. Pour rappel, en ce qui concerne la SNCF, ce sont bien nos impôts qui financent ce genre de marché. Et par conséquent, ce sont bien nos impôts qui doivent financer et promouvoir le travail local en France.

Quelle(s) initiative(s) comptez-vous entreprendre pour que la direction prenne en compte vos revendications ?

Afin de donner des suites positives à cette initiative, il a été décidé de mettre en place différentes actions :

- Rédaction d'un tract en commun entre les syndicats de l'IEV et Renault Trucks avec diffusion sur les sites,
- Présentation en CE et par la suite en CCE.

AG de l'USTM 38 - Isère

le 06 juin 2013 à Grenoble



Patrick BERNARD

Secrétaire de l'USTM 38 - Isère
Conseiller Fédéral - Secteur Vie Syndicale

L'USTM de l'Isère (38) s'est inscrite, à l'initiative proposée par la direction fédérale « la tenue de 1 000 AG » d'ici les congés d'été.

Votre AG a eu lieu le 06.06.13, quel en était l'ordre du jour ?

L'ordre du jour de notre Assemblée générale a surtout tourné autour de la difficulté à mobiliser hors de l'entreprise. Au regard des discussions sur un allongement du départ en retraite et de la proposition d'une initiative sur l'industrie à la rentrée, cette Assemblée a permis d'aborder ces prochaines échéances. Entre difficulté économique pour certains, replis dans l'entreprise et fatalisme grandissant au regard de nos dernières initiatives (ANI), les mobilisations ne vont pas couler de source par unique agression de ce gouvernement sur nos acquis ! La question de quel niveau de grève et de la forte implication des salariés plutôt que de la délégation, devrait être le sujet central de toute la CGT.

La participation des militants et syndiqués à t'elle répondu aux attentes de l'USTM ?

Nous avons rassemblé 60 camarades de 38 syndicats sur les 63 présents dans le département. Si nous nous félicitons de cette participation, nous regrettons que les débats qui portent sur les mobilisations, surtout hors

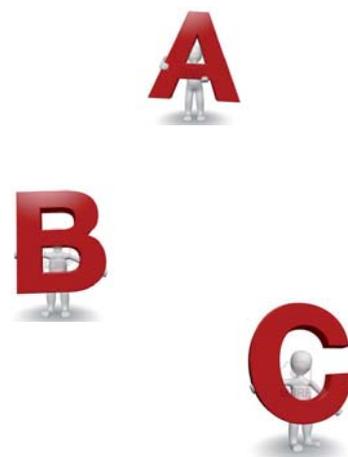
de l'entreprise, concernent des syndicats que nous rencontrons rarement et c'est avec eux surtout qu'il faudrait en débattre. Ce constat récurrent provient aussi d'un manque de formation politique. C'est d'ailleurs un constat qui a été abordé par notre USTM lors des assises de la Formation du 20 Juin à la FD. Le manque de débat politique dans nos syndicats se traduit par des réunions d'élus, avec pour ordre du jour : caler sur le cahier revendicatif du patron, et l'activité de la CGT arrive souvent en fin de réunion quand on en parle.

Quelles décisions ont été prises à l'issue de cette AG ?

Suite à l'Assemblée Générale, il a été décidé de participer activement à la diffusion du 4 pages Confédéral afin de tracter le plus largement possible. Concernant la journée sur l'industrie, il est demandé d'avoir rapidement la date et les infos concernant cette journée, afin de débattre largement avec les salariés sur nos propositions.

Sigles et Abréviations utilisés dans ce journal

ADEFIM : Association de Développement des Formations des Industries de la Métallurgie
CC : Convention Collective
CCR : Convention Collective Régionale
CIE : Comité inter entreprise
COFIL : Comité de pilotage
CPREFP : Commission Paritaire Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
DO : Donneur(s) d'ordres
EIV : Etablissements Industriels Voie
IDF : Ile-de-France
JE : journée(s) d'étude(s)
M€ : Million d'euros
Md€ : Milliard d'euros
PME : Petite et moyenne entreprise
OS : Organisation syndicale
RVI : Renault Trucks Véhicule Industriel
ST : Sous-traitant(s)
USTM : Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie



Point sur les Commissions Paritaires

CPREFP 91 désignations - 13 règlements intérieurs signés par la CGT

Prochaines réunions :

- Basse-Normandie le 5 juillet
- PACA les 16 septembre et 2 décembre
- Limousin le 10 octobre
- Pays de la Loire le 16 octobre
- Rhône-Alpes le 25 octobre
- Centre le 26 novembre
- Aquitaine le 3 décembre

CPRVAC 70 désignations - 6 règlements intérieurs signés par la CGT

Prochaines réunions :

- Auvergne les 5 juillet, 3 septembre, 25 octobre et 9 décembre
- Midi-Pyrénées les 12 juillet, 6 septembre, 18 octobre et 13 décembre

Pour joindre les Camarades qui ont contribué à ce journal

HEBERT Alain	06 78 71 39 37	alain.hebert4@wanadoo.fr
MARTINEZ Philippe	01 55 82 85 91	philippe.martinez@ftm-cgt.fr
JONQUIERES Joëlle	01 55 82 17 70	jjonquieres@emergences.fr
DEVAUX MAHOUT Aurélie	01 55 82 86 13	aurelie.devaux@ftm-cgt.fr
MARSAUD Sylvain	06 62 48 75 41	s.marsaud@metaux-cgtidf.fr
GERARDIN Laurent	06 03 60 51 99	laurent.gerardin@laposte.net
PLAZZI Boris	01 55 82 86 34	boris.plazzi@ftm-cgt.fr
VEN Claude	01 55 82 86 38	claud.ven@ftm-cgt.fr
MERIGOUX Fabrice	06 75 19 72 57	fabrice.merigoux@consultant.volvo.com
BERNARD Patrick	06 21 39 30 89	USTM@cgtisere.org

